

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud**  
**SÉANCE du 13 mars 2015**

---

**Délibération n° 22-2015**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'affectation du résultat déficitaire du compte financier 2014 du Centre de Formation des Apprentis de l'Université de Bretagne-Sud, d'un montant de 1 090,40€, au débit du compte 10682 « réserves facultatives ».

Membres en exercice : 26 membres

Votes : 18

Pour :	18
Contre :	0
Abstention(s) :	0

**Délibération adoptée.**

*Visa du Président*



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Proposition d'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2014 - CFA

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 mars 2015

Document mis en ligne le : 24 mars 2015